



ESI Angers

ESI Rennes

ESI Tours

ESI Nantes Marsauderies

ESI Nantes Coulongé

Mail : cgt.disi-ouest@dgfip.finances.gouv.fr

site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

Comité technique local du 15 janvier 2015

Ce comité technique était consacré aux suppressions d'emplois à la Disi Ouest.

La CGT et Solidaires ont lu une déclaration liminaire (voir en fin de compte-rendu)

Suppressions d'emplois

Outre quatre emplois transférés pour régularisation à la Tour Bretagne, ce sont 14 emplois qui sont supprimés à la DiSI Ouest. (Marsauderies : 3 C dactylocodeuses, 4 C administratifs ; Angers : 1 C PAU, 3 C administratifs ; Rennes et Tours : 1 C administratif)

Par ailleurs, un emploi B administratif est créé à Rennes.

Certes, les emplois supprimés concernent des emplois vacants, essentiellement sur des missions en perte de vitesse (acquisition de données).

Mais le Directeur a souligné qu'il ne sera probablement pas possible de continuer à supprimer des emplois sur ces seules missions dans les années à venir.

Par ailleurs, la CGT considère que d'autres services sont en manque d'emplois (DiSI, assistance, ...) , et elle aurait souhaité que ces emplois y fussent transférés plutôt que supprimés.

De plus, un emploi C administratif est supprimé à la DiSI (prise en compte d'une probable liste d'aptitude de C en B), et un emploi vacant de PAU est supprimé à Rennes.

Outre le problème des suppressions d'emplois, se pose le problème des nombreux emplois vacants (une trentaine sur 530 emplois implantés à la DiSI – et ceci sans compter les départs en retraite qui interviendront durant l'année à venir !

Ces vacances sont dues principalement à un déficit d'agents qualifiés. La CGT a souligné que la carrière d'informaticiens du secteur public est de moins en moins attractive, si on prend en compte les contraintes de mobilité géographique et la baisse continue du pouvoir d'achat.

L'inadaptation des concours et examens internes et externes pose également problème (il n'y a, par exemple, pas d'épreuve informatique pour l'examen de B en A). Sur ce point, la Direction Générale semble commencer à réfléchir.

Dans un contexte de pénurie, M. Issarni a affirmé vouloir geler des postes dans des régions attractives pour pourvoir des vacances dans des zones qui le sont moins.

Interrogé par la CGT sur ce sujet, M. Bellanger s'est dit défavorable aux gels d'emplois, même si la DiSI risque de s'en faire imposer.

Pour la Direction Générale, il ne s'agirait pas de gels préalables à une suppression d'emplois, ils n'auraient pour seul effet que de retarder les arrivées des agents. On ne demande qu'à le croire. (On peut aimer les contes de fée!)

L'ensemble des organisations syndicales a voté contre le projet.

Parallèlement, des modifications d'emplois ont été décidées. Elles adaptent les emplois théoriques aux postes occupés.

La CGT s'est abstenue sur ce sujet, car aucun collègue n'est lésé par ces modifications.

Cartographie des CID – ou la répartition de la misère

Comme la CGT vous en informait en avant-première dès le mois d'octobre (et c'est peu dire que le Directeur n'a pas franchement apprécié cette avant-première), des redistributions d'emplois entre les CID de la DiSI ont été opérées. Cinq emplois sont concernés.

Il s'agit pour la Direction de créer des emplois dans un certain nombre de CID en surcharge de travail ... mais en supprimant autant dans d'autres CID, afin que le périmètre d'emplois reste constant sur la DiSI. La CGT a demandé pourquoi cette solidarité joue uniquement au sein de la CID. La direction argue qu'ainsi, elle n'a pas voulu diminuer l'effectif global de l'assistance.

La CGT a souligné, pour le regretter, que de nombreuses CID n'ont plus de cadre A. Le Directeur partage notre préoccupation.

Précisons que seuls les emplois sont concernés, les surnombres ne seront supprimés qu'au départ des agents concernés. Il n'y aura donc aucune mutation d'office, ni – pour l'instant – d'obligation pour les agents d'aller aider la CID d'un département voisin en difficulté.

Pour la Direction, il n'y a pas de plan caché, mais la volonté d'avoir une certaine justice dans un contexte contraint en terme d'emplois et de charges.

Pour la CGT, il s'agit de déshabiller Pierre pour habiller Paul, ce qui est inacceptable.

De plus, les critères de charge ayant présidé aux décisions de la Direction sont largement contestables.

Par ailleurs, certaines CID en difficulté ne sont pas dotées d'emplois supplémentaires.

Enfin, les sureffectifs pourraient perdurer plusieurs années (s'il n'y a ni mutation ni départ en retraite de prévu), tandis que les sous-effectifs seraient comblés immédiatement.

La CGT a interpellé le Directeur sur ce point, soulignant que la DG ne sera pas dupe de la démarche. Pour M. Bellanger, cela ne devrait pas poser de problème au vu des emplois vacants existant ailleurs à la DiSI.

Les emplois créés : deux pour la CID 35, un pour la CID 29, de même que la CID 37 et la CID 85.
Les emplois supprimés : un dans les CID 22, 53, 44, 79, TGE.

Le Directeur a également souligné que sur l'AT support, on constate que les agents originaires des SAU, connaissant le terrain, sont en général plus compétents.

La CGT a rappelé sur ce point l'intérêt qu'il y aurait à permettre aux agents, notamment les nouveaux agents, d'exercer leurs missions à la fois en AT et en CID.

Les organisations syndicales ont voté contre le projet à l'unanimité.

Questions diverses :

–un AST stagiaire a été recruté sans concours à Nantes Marsauderies fin 2014.

–L'emploi Pacte recruté à Rennes donne pleinement satisfaction.

–La CGT avait envoyé des demandes au DiSI concernant le remboursement des cotisations sociales sur les heures supplémentaires de Rennes qui a induit des conséquences au niveau de l'indemnité 489, sans que les agents aient pu connaître le mode de calcul exact, ainsi que sur le recensement à réaliser des collègues ayant travaillé au contact de l'amiante. Le service RH a consacré son activité à la préparation

du CT emploi, une réponse sera donnée à nos courriels.

–La CGT a demandé, et obtenu, la validation en comité technique de la procédure de prise en compte du temps de déplacement vers le restaurant administratif des agents de l'ESI de Nantes Coulongé.

–La CGT a réitéré sa demande d'harmonisation par le haut, pour l'ensemble des ESI, des compensations horaires lors des déplacements à distance. Ce dossier sera examiné au prochain comité technique ... avec un(e) nouveau(lle) directeur(trice)

–la CGT a rappelé la demande de la CID des Côtes d'Armor d'acquisition d'un téléphone adapté aux audio-conférences. Cet achat avait été différé pour cause de contraintes budgétaires. A la demande de la CGT, M. Bellanger a informé le comité technique que cet achat sera fait avant son départ.

–Suite à l'interrogation d'agents de Rennes quant à l'avenir de la mission hébergement de l'application India, la direction a rappelé qu'une réflexion globale est en cours, au-delà de cette seule application.

–La question des prestations de nettoyage a été évoquée : à Nantes, les moyens mis par ONET sont nettement insuffisants, ce qui nuit à la qualité du nettoyage et aux conditions de travail des salariées de l'entreprise. Cette dernière est convoquée sur ce sujet à une réunion à la DiSI et une réunion à la préfecture.

–Enfin, la direction a rappelé que plusieurs règlements intérieurs sont en attente de validation en comité technique, mais que pour cela, elle attend la fin des groupes de travail nationaux sur les horaires atypiques.

Je sais tout mais je ne vous dirai rien

C'est en substance le propos de M. Bellanger concernant l'identité de son successeur, dont nous savons toutefois qu'il s'agit d'un(e) informaticien(e), ce qui selon lui est une bonne chose. Réponse donc lors du mouvement officiel.

Déclaration intersyndicale CGT – Solidaires Finances Publiques

Les discussions de ce jour pourront paraître dérisoires après les attentats que nous avons connus la semaine dernière en France.

En tant que fonctionnaires d'état, nous exprimons notre solidarité et notre soutien aux familles des victimes de ces tragédies et saluons le courage des membres des forces de l'ordre.

Solidaires Finances Publiques et la CGT Finances Publiques, attachées à la liberté de la presse et à la lutte contre toutes les formes de racismes et d'antisémitisme, considèrent que le fanatisme, comme par ailleurs l'avancée de l'extrême droite, trouvent un terreau favorable dans les politiques d'austérité conduisant à la déstructuration de la société, au chômage, et à la disparition des services publics de proximité.

La politique du gouvernement s'attaque aux symptômes, mais pas aux causes. Le gouvernement refuse de dégager les ressources nécessaires pour une politique économique qui créerait de l'emploi.

Les réductions drastiques des dotations d'État se traduisent par une diminution des moyens mis à la disposition des services publics. Il faut redonner confiance aux citoyens, dans une démarche démocratique, autrement dit, ce n'est pas le moment de saborder les missions publiques.

Aujourd'hui comme hier, nous militons pour la défense des services publics, en particulier pour ce qui nous concerne ici, l'ensemble des services des Finances Publiques, qu'ils soient en contact avec le public ou non, comme c'est le cas pour la DiSI Ouest.

A l'issue du scrutin du 4 décembre, localement la forte mobilisation des personnels de la DISIOUEST (90,4%), renforce la légitimité des syndicats et témoigne de l'attachement au fait syndical.

Elle constitue pour notre part un encouragement pour construire de véritables alternatives aux politiques d'austérité et faire aboutir les revendications.

Ces résultats confirment également que les agents n'adhèrent pas aux différentes réformes en cours.

Vous pourrez compter sur les représentants du personnel et des syndicats, renforcés dans leur détermination par cette confiance renouvelée, pour continuer à agir avec l'ensemble des personnels pour la défense de l'intérêt commun.

Pour 2015, 2000 emplois, encore, vont être supprimés avec un budget toujours en « croissance négative » (- 2,2% sur le budget de fonctionnement). Cette nouvelle saignée qui s'ajoute à celles des années précédentes est directement liée à la politique d'austérité dans laquelle persistent le Président de la République, son gouvernement et sa majorité parlementaire.

Alors que, faut-il le rappeler, la charge de travail et sa complexité ne cessent d'augmenter, et que les propos simplistes voire populistes ont une fâcheuse tendance à se développer en faisant du fonctionnaire un coupable. Manifestement, en matière de moyens, les pouvoirs publics ne tiennent aucunement compte du fait d'un passif déjà lourd à la DGFIP, marquée par une RGPP éprouvante.

Dans un tel contexte, la suppression de 32 000 emplois en 12 ans, près du quart des effectifs de 2002, apparaît au mieux comme la démonstration que les gouvernements successifs ignorent ce que la DGFIP fait et, au pire, comme une volonté d'affaiblir la DGFIP...

Dans la vie quotidienne des agents de la DGFIP, les suppressions d'emplois signifient plus de difficultés à accomplir les missions, l'aggravation de leurs conditions de travail et l'augmentation des souffrances au travail. Les médecins de prévention le soulignent régulièrement, les burns-out se multiplient.

Pour les citoyens, c'est un accès de plus en plus difficile aux services publics qui est imposé.

Qu'on n'en doute pas, cette politique, qui nous envoie chaque jour un peu plus dans le mur de la régression économique et sociale et empêche toute relance économique, a bien un sens.

C'est la traduction des dogmes libéraux de l'abaissement du coût du travail et de recul de l'intervention publique qui se traduit à la DGFIP par la mise en place de la démarche stratégique.

Localement, Solidaires Finances Publiques et la CGT Finances publiques ont marqué par leur boycott de la réunion du CT du 06 janvier 2015, leur refus des 14 nouvelles suppressions d'emploi décidées pour la DiSI Ouest cette année.

Ces suppressions d'emplois constituent la contribution de notre direction aux quelques 2000 suppressions d'emplois imposées à la DGFIP.

Au-delà des suppressions d'emplois, Solidaires Finances Publiques et la CGT Finances Publiques soulignent le grand nombre d'emplois vacants : 31 emplois sur 533 implantés.

Et encore, ces vacances ne tiennent pas compte des départs en retraite qui auront lieu au cours de l'année 2015.

Ces emplois resteraient vacants par manque de demande de mutation, par manque de vocation de programmeurs notamment. Sur ce point, Solidaires Finances Publiques et la CGT Finances Publiques considèrent que les questions de rémunération et de reconnaissances des qualifications doivent être soulevées, car, de par la baisse continue du pouvoir d'achat des fonctionnaires, nos métiers deviennent de moins en moins attractifs.

Enfin, concernant les CID, vous souhaitez mutualiser la misère, en transférant en interne des emplois entre les CID. Solidaires Finances Publiques et la CGT refusent cette logique qui consiste à déshabiller Pierre pour habiller Paul.

Par ailleurs, même en suivant votre démarche, certaines CID, dont nous savons qu'elles sont en difficultés, ne font pas l'objet de renfort en emploi. On voit là toute la limite de votre exercice.

Toutes ces raisons nous ont conduit à boycotter la première instance de ce comité technique.

Cependant, nous ne sommes pas, contrairement à ce que certains pensent, des adeptes de la politique de la chaise vide. Notre absence dans cette instance n'est pas une politique, mais un moyen de manifester notre "non acceptation" de cette volonté de déstructuration des services publics.

Nous avons donc choisi de siéger ce matin, pour vous rappeler nos revendications et entendre ce que vous aurez à nous dire sur le sujet.

Vos représentants : Yvic Kergroac'h , Marie-Christine Renaud (experte)